

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses  
**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses  
**Band:** 75 (1987)  
**Heft:** [1]

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ENTRE NOUS SOIT DIT **4**

**Le sottisier**

SUISSE **5**

AVS : projet contesté  
**Egalité, disent-ils...**

DOSSIER **8**

Les enfants de la science  
**La procréation nouvelle est arrivée**

SOCIÉTÉ **19**

Paroles de croyantes  
**1987 : n'oublions pas la paix !**

Travail, cultures et religions  
**Partager pour survivre**

D'UN CANTON  
À L'AUTRE **22**

CULTUR...ELLES **19**

La couleur pourpre  
**Film d'homme, livre de femme**

Anne-Lise Grobéty :  
souvenirs d'une remise de prix  
**La vache Linotte un soir d'été**

SUBJECTIVES **27**

Des mots, des mots, des mots  
**Tu connais mon cohabitant ?**

**La fondation Emilie Gourd 28**

*Photo de couverture :  
statuette de bronze avec  
des traces d'or, Cambodge,  
XIe siècle*

## POUR UNE TECHNIQUE A VISAGE HUMAIN



*Le féminisme est un humanisme, et le débat sur les nouvelles techniques de reproduction le confirme avec éclat. Un des premiers usages que les femmes ont fait de leur autonomie de pensée a été de dénoncer la course aux armements et la destruction de l'environnement, menaces exemplaires pour notre humanité en cette fin de siècle. Elles se demandent aujourd'hui avec angoisse ce qui sortira des laboratoires où se « fabrique » la vie.*

*Entendons-nous : la formule de ce qui est humain ne nous est pas livrée clés en mains par les générations qui ont précédé la nôtre et il incombe à chaque époque de la redéfinir. Il suffit de songer que l'humanisme des temps passés s'accommodait fort bien de l'exclusion du féminin pour en rejeter le modèle. Face au formidable essor de la technique que nous connaissons aujourd'hui, crier d'emblée à la déshumanisation est une attitude aussi courte que de croire en la résolution de tous nos maux par le « progrès ». Mais nous devons réfléchir sur la technique, nous interroger sur les réponses qu'elle apporte aux vrais besoins des habitant(e)s de cette terre. Et les femmes ont à ce propos deux ou trois choses essentielles à dire, parce que leur prise de parole a toujours eu le sens d'une révolte contre les fatalités : celles de l'ordre technique comme celles de l'ordre naturel.*

*Dans le dossier que nous consacrons ce mois-ci aux nouvelles techniques de reproduction, nous avons pris bien soin de distinguer trois domaines : la fécondation in vitro avec transfert d'embryon (FIVETE), les techniques complémentaires de procréation assistée (don d'ovule, prêt d'utérus, mères porteuses...) et les traitements ou manipulations génétiques. Chacun de ces domaines suscite des réactions différentes dans la conscience collective qui vont d'une sympathie discrète pour la FIVETE à une certaine méfiance envers les techniques dérivées, et carrément à l'horreur pour les interventions génétiques.*

*Pourtant, si l'on prend la peine de se demander, à propos de chacun de ces trois domaines, quel est le prix à payer pour ce que l'on obtient, et si l'adéquation des résultats aux attentes justifie de payer un tel prix, on se trouve chaque fois confronté à des dilemmes comparables. L'idée de couper en deux un embryon après la fécondation in vitro, afin de créer un jumeau artificiel du fœtus à naître, qui lui fournira en cas de maladie des organes et des tissus de remplacement nous apparaît monstrueuse ; l'est-elle plus que la pratique des mères-porteuses, qui amène une femme à se séparer de son propre enfant biologique, qu'elle a porté pendant neuf mois, pour le remettre contre paiement à une autre femme ? Et ces deux pratiques, l'une seulement imaginée, l'autre déjà courante dans certains pays, trouvent-elles ou ne trouvent-elles pas une justification humaine dans la détresse de la maladie ou de la stérilité ? Le droit à la santé, le droit à l'enfant sont-ils des droits de la personne humaine ?*

*Le coût d'un bébé-FIVETE est évalué en France à environ cent mille francs français. Est-ce un choix humain que de consacrer ces sommes à une recherche de pointe, destinée à satisfaire le désir de paternité et de maternité des couples des pays nantis, alors que 14 millions d'enfants meurent chaque année de faim et d'infection sur la planète, comme le relève un récent rapport de l'UNICEF ?*

*Le sens de l'humain change, et il ne faut pas fermer la porte à l'imprévisible ; mais nous qui l'avons déjà si profondément transformé par l'émergence du féminin, essayons de faire en sorte qu'il ne change pas contre les intérêts de la communauté humaine.*

Silvia Lempen